

Vivre chez soi en toute tranquillité d'esprit

Choisissez le système d'alarme qui vous convient



Vous voulez vivre chez vous le plus longtemps possible ? Vous avez un handicap, vous êtes malade ou vous avez un certain âge ? Vous avez peur de tomber ou vous ne vous sentez plus en confiance à la suite d'une précédente chute ? Dans ce cas, un système d'alarme personnel est la solution idéale. Pour plus de sécurité, vous pouvez en outre connecter votre système d'alarme personnel à des capteurs qui déclencheront des alarmes automatiques.

Grâce à Helan, vous payez un tarif avantageux. Nous vous conseillons et organisons pour vous l'installation d'un système d'alarme personnel.

✓ Montre de sécurité (James B7)

Cette montre est à la fois un dispositif de sécurité et un tracker d'activité. Elle vous permet de contacter directement vos proches.

- Contact direct avec vos proches
- Par téléphone ou par messages vocaux
- Partage de votre localisation via une application
- Fonctionnalités supplémentaires telles que podomètre, suivi du rythme cardiaque et de la tension artérielle
- L'achat de l'appareil s'accompagne d'une formule d'abonnement



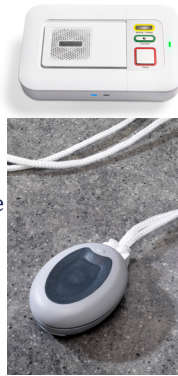
Vous pouvez acquérir cette montre de sécurité dans notre boutique de soins Helan, avec une réduction client : www.helanboutiquedesoins.be

✓ Système d'alarme personnel

Le système d'alarme personnel est relié 24 h/24 et 7 j/7 à une centrale de secours. Il vous suffit d'appuyer sur le bouton de l'appareil pour que les secours se mettent en route. Vous pouvez choisir entre un dispositif intérieur ou extérieur. Ces systèmes sont disponibles en location. Il en existe deux types :

Système d'alarme personnel d'intérieur

- Dispositif adapté en cas de risque de chute à l'intérieur.
- Le dispositif fonctionne via une carte SIM : aucune connexion téléphonique fixe n'est nécessaire.
- L'appareil est connecté au réseau électrique (prise de courant nécessaire).
- Vous pouvez compléter cette alarme par une ou plusieurs alarmes automatiques telles qu'un détecteur de chute ou un détecteur de fumée/CO.
- Prix de la location : 26 euros/mois* + 60 euros de frais de service (unique).



Système d'alarme personnel d'extérieur

- Dispositif adapté si le risque de chute se présente principalement à l'extérieur.
- Le dispositif est recommandé pour les personnes (supposées) atteintes de démence qui présentent un comportement d'errance.
- L'appareil fonctionne grâce au tracking GPS.
- Prix de la location : 33 euros/mois* + 60 euros de frais de service (unique).



✓ Alarmes automatiques

Pour encore plus de sécurité, vous pouvez connecter votre système d'alarme personnel à des systèmes d'alarme automatique. Les détecteurs intelligents connectés à votre système d'alarme d'intérieur déclencheront alors automatiquement une alarme sans que vous deviez appuyer sur le bouton d'urgence.

- Une installation est nécessaire.
- Ces détecteurs sont disponibles en location.
- Détecteurs disponibles :
 - **Détecteur de chute** : transmet une alarme à la centrale de secours si vous tombez et que vous êtes incapable d'appuyer sur le bouton.
 - **Détecteur de fumée** : déclenche automatiquement une alarme chez vous et à la centrale de secours.
 - **Détecteur de CO** : déclenche une alarme chez vous et à la centrale de secours en cas de concentration excessive de gaz CO, même avant que les niveaux de CO ne deviennent dangereux.
- Coût par détecteur : 9 euros/mois (+ frais de service).



Vous souhaitez commander ou avez besoin de conseils sur nos systèmes d'alarme personnels ?

- Appelez le 02 218 22 22 (sélectionnez le service de prêt)
- Ou consultez la page www.helan.be/fr/offre/aide-a-domicile/systeme-d-alarme-personnel



✓ Commander un système d'alarme personnel

Si vous commandez un système d'alarme personnel, veillez à garder à portée de main les noms, numéros de téléphone et adresses d'au moins 3 personnes qui ont accès à votre domicile en cas d'appel d'urgence. Vous devez demander vous-même préalablement à vos contacts l'autorisation de transmettre leurs informations. Si vous n'avez pas d'aidants proches, choisissez l'option de l'aide professionnelle.

Saviez-vous que nous organisons également une aide à domicile pour vous ? Vous trouverez plus d'informations sur www.helanaideadomicile.be

✓ L'aide professionnelle

Si vous ne disposez pas d'un réseau étendu d'aidants informels, de voisins, d'enfants... qui peuvent rapidement venir vous voir en cas de besoin, vous pouvez également faire appel à un réseau d'aidants professionnels. Si vous prenez cet option, nous envoyons un prestataire de services sur place en cas d'appel. Pour permettre à cette personne d'accéder à votre domicile, vous devez toutefois disposer d'un coffre à clés. Vous pouvez aussi en acheter un dans notre boutique de soins Helan.

* Si vous avez droit à l'intervention majorée, vous bénéficiez d'une réduction de 2 euros par mois. Cette réduction est valable uniquement pour les membres de la mutualité Helan en ordre de paiement de leurs cotisations mutuelles.